

**Résolution du 19 janvier 2016 de Mmes et MM. Tobias Schnebli, Grégoire Carasso, Marie-Pierre Theubet, Jean Rossiaud et Maria Vittoria Romano: «Demande de retrait des propos du président du Conseil municipal menaçant du recours à la violence armée».**

(retirée par ses auteurs  
lors de la séance du 27 septembre 2016)

*PROJET DE RÉSOLUTION*

Considérant:

- que le président du Conseil municipal de la Ville de Genève, en marge des événements qui ont eu lieu durant la nuit du 19 au 20 décembre 2015, a menacé publiquement d’avoir recours à la violence armée: «Et nous allons subir jusqu’à quand?!!! Que nous sortons aussi dans la rue, armes à la main?!!!»;
- que de telles menaces constituent un appel inacceptable, du point de vue démocratique et de l’Etat de droit, à faire usage de la violence armée,

le Conseil municipal condamne fermement ces propos et demande que le président du Conseil municipal les retire publiquement. En cas de refus du président du Conseil municipal de se conformer à cette résolution, ou dans le cas où ce comportement devait se reproduire, le Conseil municipal s’engage à demander formellement sa démission.